CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43e LÉGISLATURE, 2e SESSION

Comité permanent des anciens combattants

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 023

Le lundi 3 mai 2021

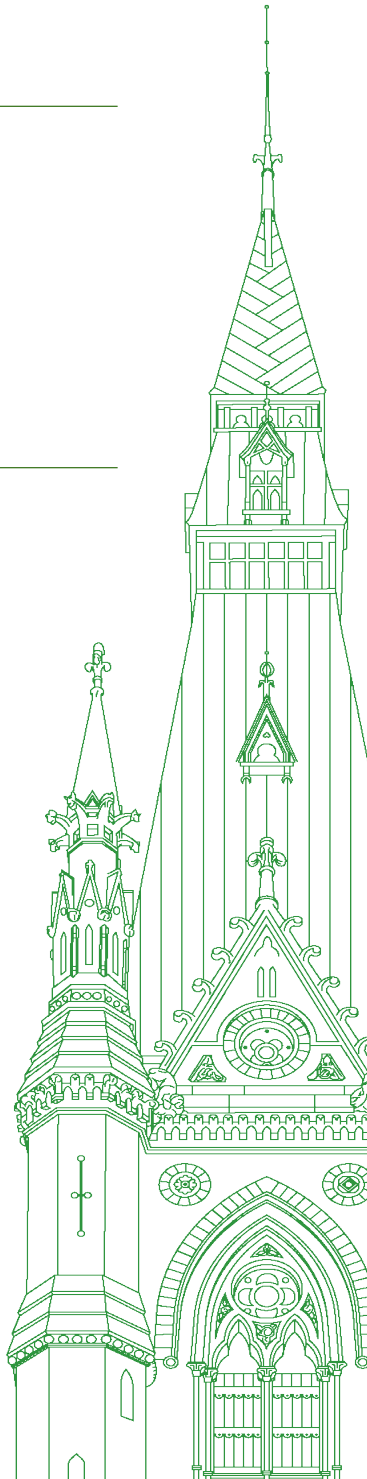

Président : M. Bryan May

Comité permanent des anciens combattants

Le lundi 3 mai 2021

● (1540)

[*Traduction*]

Le président (M. Bryan May (Cambridge, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 23e réunion du Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes. La réunion d'aujourd'hui se déroule selon le format hybride auquel nous sommes maintenant habitués.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 27 octobre 2020, le Comité reprend son étude au sujet d'une stratégie en matière de commémoration au XXIe siècle.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les témoins qui ont pris le temps de se joindre à nous aujourd'hui.

La réunion d'aujourd'hui est divisée en deux parties d'une heure. Au cours de la première heure, nous allons rencontrer des représentants du ministère des Anciens Combattants. Je vais d'abord présenter chacun de vous, puis j'expliquerai ce qui nous attend pour la deuxième heure. Vous aurez ensuite l'occasion de faire vos déclarations liminaires.

Alors, pour commencer, nous avons M. Rick Christopher, sous-ministre adjoint, Politique stratégique et commémoration, le colonel à la retraite Michael Pearson, directeur, Opérations des commémorations et M. Paul Thomson, directeur général, Direction générale de la commémoration.

Nous serons rejoints en deuxième heure par M. Steven Clark, qui est le directeur exécutif national de la Légion royale canadienne.

C'est M. Christopher qui ouvre le bal pour cette première heure.

Vous avez cinq minutes pour vos observations préliminaires.

M. Rick Christopher (sous-ministre adjoint, Politiques stratégiques et Commémoration, ministère des Anciens Combattants): Merci, monsieur le président.

[*Français*]

Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité. Je suis heureux d'être ici aujourd'hui.

[*Traduction*]

Je tiens d'abord à souligner que les terres sur lesquelles Paul et moi nous trouvons font partie du territoire traditionnel non cédé de la Première Nation Abegweit Mi'kmaq.

En ce jour il y a 104 ans, à 3 h 45, le 27e bataillon d'infanterie du Canada avançait sur une plaine rase vers la ville de Fresnoy sous des bombardements intenses. Bien que la majorité du bataillon ait été interceptée avant d'atteindre l'objectif, le lieutenant Robert Combe parvint à mener cinq soldats de l'autre côté de la ligne. À l'aide des grenades de ses opposants, il dégagea la tranchée et captura 80 soldats ennemis. Une fois que les renforts eurent rejoint sa position, le lieutenant Combe continua d'avancer, mais il fut tué par un tireur d'élite ennemi. Il était arrivé en France deux semaines plus tôt.

Le lieutenant Combe a été enterré dans un cimetière à Acheville, qui a été ultérieurement détruit par les combats. Son nom, ainsi que celui de 11 284 autres soldats canadiens qui n'ont pas de tombe connue, est gravé dans la pierre du Mémorial de Vimy.

Je vous raconte cette histoire parce que nous avons le privilège et l'obligation de continuer la tradition sacrée de rendre hommage à ceux et à celles qui ont servi et qui ont tellement donné au Canada et aux Canadiens, et d'honorer leur mémoire.

[*Français*]

Cette tâche est devenue très difficile pendant la dernière année. La pandémie a continué de mettre à l'épreuve les Canadiens et les Canadiennes, y compris les vétérans et les membres de leur famille, ainsi que les membres des Forces canadiennes et de la GRC. Le ministère des Anciens Combattants et de nombreuses organisations qui soutiennent les vétérans ont démontré leur résilience et leur souplesse en adaptant leur approche en raison de la pandémie. Je suis fier de ce que nous avons accompli.

[*Traduction*]

En mai 2020, nous soulignons le 75e anniversaire de la libération des Pays-Bas et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Nous avions prévu d'envoyer une délégation à l'étranger, ce qui aurait inclus la participation d'un groupe de vétérans à un certain nombre de cérémonies en Europe, mais cette activité a malheureusement dû être reportée à une date ultérieure.

Toutefois, pour souligner cet anniversaire important, nous avons organisé une cérémonie virtuelle. La vidéo a été regardée plus de 125 000 fois sur Facebook. Nous avons également communiqué avec des écoles, des jeunes et des groupes communautaires à l'échelle du Canada afin d'assurer la distribution de ressources d'apprentissage bilingues sur la libération des Pays-Bas.

Pour la première fois de l'histoire, en 2020, la Semaine des vétérans s'est déroulée de façon virtuelle. Grâce aux ressources d'apprentissage en ligne, aux balados *Visages de la liberté* et à la diffusion en continu des cérémonies et de vidéos comme celles de la lanterne Kipnes et de la pluie de coquelicots virtuelle, nous avons été en mesure de rassembler la population du pays autour d'un thème commun.

La cérémonie à la chandelle, qui a également lieu tous les ans pendant la Semaine des vétérans, s'est déroulée de façon virtuelle. La vidéo mettait en vedette des vétérans dans des établissements de soins de longue durée partout au Canada, et elle a été regardée plus de 64 000 fois.

Au mois de mars, nous avons souligné les contributions des femmes en uniforme sur nos médias sociaux et nous avons mené une campagne axée sur le partage des récits de plus d'une douzaine de vétéranes issues de divers milieux dans le cadre de la série intitulée *Leur service. Notre fierté.* Il va sans dire que les expériences de ces femmes dans les Forces armées canadiennes ont donné lieu à d'intéressantes conversations.

L'un de nos objectifs consiste à sensibiliser les jeunes afin d'assurer qu'ils portent à leur tour le flambeau du souvenir. Antérieurement, les jeunes représentants occupaient une place importante au sein des délégations que nous envoyions à l'étranger pour les anniversaires importants, mais étant donné la situation actuelle, nous avons dû trouver de nouvelles façons de continuer à nouer des liens avec eux et de les mobiliser.

L'Unité de l'apprentissage de la Direction générale de la commémoration a communiqué avec plus de 57 000 enseignants et jeunes chefs de file qui souhaitaient recevoir du matériel d'apprentissage. Nous continuons de transmettre de l'information à nos partenaires enseignants concernant les nouveaux documents, les nouveaux événements et les nouveaux anniversaires liés au souvenir que nous souhaitons voir communiquer aux jeunes Canadiens tout à long de l'année.

● (1545)

[*Français*]

Cette année, le ministre des Anciens Combattants a décerné de façon virtuelle des mentions élogieuses à 67 lauréats. Ces mentions sont habituellement remises en personne à des gens qui ont contribué de manière exemplaire aux soins et au bien-être des vétérans ou à la commémoration des contributions, des sacrifices et des réalisations des vétérans.

[*Traduction*]

L'année dernière, dans le cadre du Programme de partenariat pour la commémoration, nous avons versé plus de 1,6 million de dollars en financement à 158 projets partout au pays. Le ministère a continué d'appuyer des organismes dont les initiatives rendent hommage à ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre, de conflit militaire et de paix.

Par exemple, le programme a financé l'exposition sur l'histoire militaire des Noirs de Niagara du Musée militaire de Niagara. L'exposition présentait des récits personnels militaires issus de divers conflits, dont les Première et Seconde Guerres mondiales, la guerre de Corée et la mission en Afghanistan. Le projet comprenait en outre du matériel en ligne, des guides d'études et des fiches d'information, et il a été présenté dans un certain nombre d'écoles à l'échelle de la région.

Je tiens à profiter de l'occasion pour présenter au Comité notre vision pour l'avenir de la commémoration. Le ministère a élaboré un plan stratégique de commémoration décennal en partenariat avec le Groupe consultatif sur la commémoration du ministre des Anciens Combattants. Ce plan indique la façon dont nous aiderons les Canadiens à comprendre en quoi le service fait progresser la paix et la sécurité dans le monde, comment nous comptons inciter nos concitoyens à souligner activement les faits, les gees et les sacrifices de ceux et celles qui ont servi et ce que nous prévoyons faire pour préserver les monuments commémoratifs et les stèles funéraires d'une manière durable et digne.

Tout au long de 2021, le ministère consultera les vétérans et d'autres Canadiens pour obtenir leur opinion à l'égard de notre approche et pour entendre leurs idées quant à la meilleure façon de se souvenir des missions militaires canadiennes et de rendre hommage à ceux et celles qui ont servi notre pays en temps de guerre et de paix.

À Anciens Combattants Canada, malgré la pandémie, nous continuons de nouer des liens avec les Canadiens, et nous avons pour ce faire recours à de nouveaux moyens qui nous permettront de veiller à ce que nos vétérans, les sacrifices qu'ils ont consentis et le service qu'ils ont rendus à notre pays soient dument reconnus. Ces nouvelles approches adoptées par nécessité sont celles que nous comptons utiliser à l'avenir pour rendre hommage à notre passé et en commémorer les hauts faits.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Christopher.

Je vois que M. Desilets s'est joint à nous, alors nous allons dire au revoir à M. Brunelle-Duceppe.

Nous allons suspendre la séance un instant afin de procéder à la vérification du son de M. Desilets.

● (1545)

_____(Pause)_____

● (1545)

Le président: Nous sommes de retour. M. Doherty va commencer, pour six minutes.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Christopher, avez-vous dit qu'il y avait 1,6 million de dollars pour 158 projets?

M. Rick Christopher: Oui, c'est exact. Il s'agit du Programme de partenariat pour la commémoration. C'est un programme communautaire. Il y a des programmes communautaires plus petits pour certains projets, et quelques initiatives plus importantes. Cela varie d'année en année, mais c'est à peu près tout.

M. Todd Doherty: Cela représenterait environ 10 126 $ pour chaque projet. Est-ce exact?

M. Rick Christopher: C'est exact. Je n'ai pas les calculs sous les yeux, mais je crois que cette moyenne est assez proche du compte.

M. Todd Doherty: Pensez-vous que c'est suffisant?

M. Rick Christopher: Oui, je pense que ce l'est. Chaque année, le programme est très sollicité. Les bénéficiaires tiennent beaucoup à obtenir ce financement et à fournir leur appui.

Cette année a été un peu différente dans la mesure où nous avons dû changer radicalement de cap, puisque certains des événements que nous avions l'habitude d'appuyer se tenaient en personne, ce qui nous a forcés à nous ajuster. Nous avons certainement passé beaucoup de temps à travailler avec certains de ces organismes pour nous assurer d'être en mesure de continuer à les financer. Notre travail avec eux visait à établir comment ils allaient mettre en œuvre leurs activités de commémoration dans le contexte de la pandémie.

● (1550)

M. Todd Doherty: Selon vous, comment les 40 000 vétérans de la guerre en Afghanistan devraient-ils être honorés?

M. Rick Christopher: Le ministère travaille sur une stratégie pour veiller à honorer aussi les vétérans de l'ère moderne. Ces dernières années, les activités de commémoration ont pris une nouvelle orientation par rapport aux activités d'une commémoration plus traditionnelle qui se limitaient à un seul conflit et où vous aviez un groupe assez homogène d'anciens combattants de cette époque.

Nous nous dirigeons vers une approche plus moderne qui accorde une importance accrue à des conflits dits régionaux. Évidemment, il y a le mémorial de l'Afghanistan, sur lequel nous travaillons en partenariat avec Patrimoine canadien et la Commission de la capitale nationale.

M. Thomson pourrait peut-être vous en dire un peu plus à ce sujet.

M. Todd Doherty: J'ai une autre question, en fait, et peut-être pourriez-vous y répondre tous les deux.

Comme vous le savez, beaucoup de nos anciens combattants souffrent de troubles de stress post-traumatique, de préjudices sur le plan moral ou de problèmes de santé mentale. Beaucoup d'entre eux choisissent de se donner la mort.

Allons-nous commémorer la perte de la vie de ceux qui luttent, ont lutté et ont perdu le combat en raison de leur service? Dans l'affirmative, comment allez-vous le faire?

M. Rick Christopher: Ce que je répondrais à cette question, c'est que oui, nous allons honorer ces personnes, et que c'est effectivement ce que nous faisons. Un seul suicide est évidemment un suicide de trop. Le ministère a un certain nombre de programmes pour limiter ce nombre autant que faire se peut, voire pour le ramener à zéro. Cela dit, qu'une personne souffre d'un problème de santé mentale ou de problèmes physiologiques, nous ne faisons pas de distinction. Si, par malheur, une personne meurt des suites d'une maladie découlant de son service, nous lui rendons hommage comme s'il s'agissait de n'importe quel autre soldat ou vétéran.

M. Todd Doherty: Je suis heureux de l'entendre.

Monsieur Christopher, le processus de consultation pour la stratégie de commémoration a-t-il commencé?

M. Rick Christopher: Oui. Le processus de consultation a commencé. Je dois dire qu'en élaborant la stratégie, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Groupe consultatif sur la commémoration. Ensuite, nous avons dévoilé une partie de cette stratégie et nous avons entrepris des consultations. Notre intention est d'élargir ces consultations. Bien sûr, la pandémie nous a un peu mis les bâtons dans les roues, mais M. Thomson peut certainement vous donner plus de détails à ce sujet.

M. Todd Doherty: À ce sujet, quels groupes ont été consultés et quels groupes a-t-on l'intention de consulter?

M. Rick Christopher: Voulez-vous répondre à cette question, monsieur Thomson?

M. Paul Thomson (directeur général, Direction générale de la commémoration, ministère des Anciens Combattants): Bien sûr. Merci, monsieur Christopher.

Monsieur Doherty, nous avons consulté et, comme M. Christopher l'a dit, nous avons collaboré avec le Groupe consultatif sur la commémoration du ministre. Ce groupe a été une ressource clé, mais il a aussi beaucoup contribué à l'élaboration de la stratégie. Nous avons parlé à un certain nombre d'autres groupes et nous avons présenté un plan à nos collègues du ministère de la Défense nationale, et à d'autres entités et organismes — y compris des organismes de jeunes et autres — pour nous assurer d'obtenir les suggestions et commentaires dont nous avons besoin. C'est d'ailleurs ce que nous allons continuer à faire. Ce qu'il convient de retenir ici, c'est que le plan actuel est une version préliminaire soumise aux fins de consultations et que cela va rester le cas aussi longtemps que nous le ferons circuler et que nous recueillerons des commentaires.

L'un des thèmes fondamentaux du plan est que nous voulons développer le contenu et les initiatives en élargissant notre champ d'action pour nous focaliser davantage sur les jeunes vétérans, les conflits plus récents et les initiatives de maintien de la paix.

M. Todd Doherty: Merci de ces précisions.

Quand pensez-vous que le processus de consultation se terminera?

M. Paul Thomson: C'est un processus permanent. Encore une fois, nous allons mettre le plan en œuvre et l'adapter au fil de ses itérations et selon ce que nous apprendrons en cours de route. J'hésiterais à vous dire quand la version finale sera prête, car je pense que ce qui est important pour l'instant, c'est de recueillir les précieux commentaires des publics cibles et des principales parties prenantes. De cette façon, comme je l'ai dit, nous pourrons continuer à remettre en question et à développer ce contenu et à élargir notre champ d'action afin de trouver un écho auprès de certains de nos auditoires clés et des communautés sous-représentées sur lesquelles nous souhaitons nous focaliser davantage.

● (1555)

Le président: Merci, monsieur Doherty.

Le prochain intervenant est le député Lalonde, pour six minutes.

[*Français*]

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Christopher, je voudrais vous remercier de votre présentation, particulièrement du leadership que vous avez assuré pendant une année très difficile.

[*Traduction*]

Je voulais discuter de cette idée d'élargir la portée ou de mettre davantage l'accent sur les engagements plus récents comme la guerre en Afghanistan ou les missions de maintien de la paix — plutôt que sur la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée — et d'inclure la GRC. Ce changement d'orientation modifiera-t-il la façon dont Anciens Combattants Canada aborde ses activités commémoratives?

M. Rick Christopher: Monsieur le président, il y a un certain nombre de choses à signaler à ce sujet. Comme je l'ai dit dans mon exposé, il y a eu un changement au point où 94 % de nos vétérans sont considérés comme étant des vétérans de l'ère moderne. Je n'aime pas cette appellation, mais c'est celle que nous utilisons actuellement. « Post-Corée » serait une autre façon de les décrire. Comme je l'ai mentionné, ce sont des vétérans qui ont servi à divers endroits dans le monde. Étant donné qu'il ne s'agit pas d'un seul conflit, il y a un certain nombre de groupes, d'associations et d'organismes d'anciens combattants qui souhaitent commémorer ces missions. C'est l'un des aspects dont il faut tenir compte.

L'autre chose, c'est que la technologie a changé. Jusqu'à tout récemment, l'accent était mis sur les événements en personne; toutes les applications de médias sociaux que nous mettions au point n'étaient qu'un ajout ou une sorte de réflexion après coup. Aujourd'hui, les deux vont de pair: les événements en personne — pour peu qu'ils soient possibles compte tenu de la situation actuelle —, mais aussi les médias sociaux.

Monsieur Thomson, voulez-vous parler du Canada et du monde, c'est-à-dire du fait que nous avons l'intention de cibler certaines régions du monde selon les années?

M. Paul Thomson: Merci, monsieur le président.

Il s'agit simplement de signaler que l'accent que nous comptons mettre sur les jeunes vétérans et les conflits plus récents ne compromettra pas le travail que nous faisons relativement à la Première Guerre mondiale, à la Seconde Guerre mondiale et aux jalons plus anciens et plus traditionnels. Nous élargissons notre champ d'action. Nous ne toucherons pas aux choses essentielles que nous faisons pour les deux grandes guerres. Nous ne faisons qu'élargir notre champ d'action.

Comme mon collègue l'a dit, l'un des principaux thèmes ou l'une des principales idées que nous avions dans notre plan stratégique pour les conflits plus récents et les jeunes vétérans était de cibler certaines régions et d'alterner les activités de commémoration pour ces régions — dont le Canada — selon des cycles quinquennaux. Qu'il s'agisse du Moyen-Orient une année et de l'Asie, de l'Afrique et des Amériques, y compris le Canada, l'année suivante, notre objectif est de reconnaître le service et le sacrifice des jeunes vétérans, et d'informer les Canadiens à ce sujet.

Pour revenir à une question précédente concernant le trouble de stress post-traumatique, je pense que l'un des rôles clés que la commémoration peut jouer est d'aider les jeunes vétérans à accepter et à embrasser leur identité d'anciens combattants, et à donner un sens à leur service et au sacrifice qu'ils ont consenti. Nous pouvons contribuer de cette façon au bien-être des vétérans et faciliter leur transition, qu'il s'agisse de passer du statut de membres des Forces armées canadiennes à celui de civils ou simplement d'être reconnus pour leur contribution, leur service et leur sacrifice, et de se sentir validés au sein de leur collectivité. C'est un rôle que nous pouvons jouer et que nous jouons à l'égard de nos vétérans.

Mme Marie-France Lalonde: Merci beaucoup. Je suis d'accord. Je représente Orléans, où vivent un grand nombre d'anciens combattants et de membres actifs des forces.

Monsieur Christopher, je voudrais revenir sur un point que vous avez mentionné au sujet de la pandémie et de la façon dont les choses ont changé et nous ont vraiment obligés à adapter un grand nombre de nos activités commémoratives. Ici, à Orléans, où il y avait habituellement des milliers de participants, nous avons dû réduire l'ampleur de nos activités. Je crois qu'il n'y avait que 25 personnes. Cette nouvelle forme virtuelle de commémoration est désormais une approche dont nous discutons.

Puis-je vous demander ce que l'équipe d'ACC au sein du ministère a retenu de cette expérience qui pourrait jouer un rôle dans les stratégies de commémoration, une fois que la pandémie aura pris fin?

M. Rick Christopher: Monsieur le président, nous avons pris un certain nombre de mesures, et nous avons tiré un certain nombre de leçons.

Lorsque nous avons réalisé que la cérémonie du 75e anniversaire de la libération des Pays-Bas n'allait pas avoir lieu, nous avons dû changer immédiatement notre façon de penser. Je dois dire que cela a mis à l'épreuve la résilience de notre personnel, mais nous nous en sommes sortis, et nous avons été en mesure d'offrir ce que je considère comme une excellente commémoration en ligne.

Nous avons appris un certain nombre de choses sur la façon dont nous pouvons diffuser du contenu virtuellement et sur la façon dont ce contenu peut appuyer une activité ou être présenté individuellement. Si l'on songe à la cérémonie à la chandelle virtuelle que j'ai mentionnée, je l'ai regardée, et j'ai été très impressionné et touché. Les grandes leçons à tirer de ces cérémonies sont qu'il n'y a pas de mal à commémorer virtuellement des événements quand il le faut, et qu'ainsi, on peut toucher un public beaucoup plus large. Les personnes qui, habituellement, ne se rendent pas à ces cérémonies peuvent désormais avoir accès à ce matériel en ligne à tout moment. Il n'est pas nécessaire que cela ait lieu à 11 heures le 11 novembre.

● (1600)

Mme Marie-France Lalonde: Comme il ne me reste que 15 secondes, je vais simplement vous remercier pour l'exposé que vous nous avez donné et, je le répète, pour le grand leadership dont votre ministère fait preuve.

Le président: Merci, madame Lalonde.

Le prochain intervenant est M. Desilets, qui prendra la parole pendant six minutes.

[*Français*]

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Merci, monsieur le président.

Je salue mes collègues et nos témoins.

C'est très gentil de vous prêter à l'exercice.

Ma première question s'adresse à M. Christopher.

Monsieur Christopher, j'aimerais vous parler du soutien financier accordé aux lieux commémoratifs situés outre-mer. Mon bureau a reçu une demande visant à soutenir financièrement la restauration du mémorial canadien du Mont-des-Cats. Même s'il est situé en France et qu'il est géré par un organisme sans but lucratif évidemment situé en France, le mémorial commémore activement la participation de soldats canadiens-français à la Grande Guerre.

Corrigez-moi si je me trompe, mais le Programme de partenariat pour la commémoration a été mis sur pied pour aider les organisations qui entreprennent des initiatives commémoratives. Sur le site Internet d'Anciens Combattants Canada, on peut lire que le Programme peut offrir des fonds à ces organisations au Canada et à l'étranger. Pourtant, j'ai fouillé un peu et j'ai trouvé des informations selon lesquelles le Programme excluait, jusqu'à tout récemment, les bénéficiaires étrangers.

Dans un premier temps, pouvez-vous me confirmer que le Programme offre bel et bien du financement pour des lieux de commémoration canadiens comme celui du mémorial du Mont-des-Cats?

M. Rick Christopher: Je peux confirmer que le programme prévoit du soutien pour des sites commémoratifs outre-mer. On l'a vu dans le cas du Centre Juno Beach. Par contre, en ce qui concerne la situation précise que vous venez de mentionner, je ne connais pas tous les détails. J'ignore si une demande a été soumise. Je pourrais demander à mon bureau de me fournir des détails à ce sujet, si vous le voulez.

M. Luc Desilets: Oui. Ce serait très gentil de votre part.

Ce que je comprends, c'est qu'il y a eu un changement.

Maintenant, quels motifs ont poussé le ministère à élargir son soutien?

M. Rick Christopher: Parlez-vous du soutien accordé au Centre Juno Beach?

M. Luc Desilets: Je parle du Programme de partenariat pour la commémoration. Il y a eu des modifications, selon ce que je comprends.

M. Rick Christopher: Oui, c'est cela.

Les conditions ont été modifiées, parce qu'il y a de petites communautés, des communautés autochtones, surtout, qui n'ont pas les moyens de payer les frais liés à un événement ou à un monument. Ils doivent partager les frais. Pour ces raisons, il y a eu des modifications. Dans certains cas, le ministère va payer 100 % des frais.

M. Luc Desilets: Merci.

J'aimerais poser une question concernant un autre domaine.

Le plan ministériel d'Anciens Combattants Canada alloue 43 millions de dollars aux activités de commémoration. C'est un montant important, et il est justifié. Il y aura sans doute plusieurs activités de commémoration, mais je présume que cela ne permettra pas de répondre à toutes les demandes.

En ce qui concerne la restauration et la conservation des monuments commémoratifs, ces investissements semblent poser un problème. Il y a souvent de l'aide à court terme qui est à portée de main — ce sont des montants intéressants, encore une fois —, mais on accorde rarement une sécurité financière à long terme à ces organismes.

En ce qui a trait aux petits et grands sites de commémoration canadiens, est-ce qu'Anciens Combattants Canada est satisfait de ce qu'il offre en matière de sécurité financière à long terme?

● (1605)

M. Rick Christopher: J'aimerais d'abord dire que nous recevons beaucoup de demandes au cours d'un exercice financier. Il y a beaucoup d'organismes qui ont construit un monument ou un site à l'aide de dons du secteur privé, mais qui ont manqué de fonds à cause de la pandémie ou pour d'autres raisons. Ils font donc une demande au ministère pour avoir plus de fonds afin d'entretenir ou de restaurer des monuments.

Selon moi, ils sont libres de faire une demande dans le cadre du programme, mais c'est certainement un défi qui continue, parce que des monuments se construisent et on se demande à qui incombe la responsabilité de les entretenir. S'agit-il des Canadiens? On doit déterminer ce qu'on doit faire avec cela à long terme. Il arrive souvent que des organismes érigent des monuments et que le gouvernement canadien se retrouve avec la responsabilité de les entretenir. Alors, nous discutons fréquemment avec ces groupes pour voir quel est leur plan de gestion à long terme pour ces sites.

M. Luc Desilets: Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Le président: Excellent. Tous les intervenants finissent à temps aujourd'hui. C'est formidable.

Le prochain intervenant est M. Angus, qui dispose de six minutes.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président. Je tiens également à vous remercier tous de l'exposé qui a été donné.

J'aimerais tout d'abord remercier le personnel d'Anciens Combattants du bureau de Kirkland Lake pour le travail incroyable qu'il accomplit. Ils réalisent un travail très important au profit des anciens combattants et, en ce qui me concerne, leur professionnalisme et leur dévouement m'inspirent grandement.

J'aimerais également dire qu'à mon avis, nous traversons une période très difficile en ce moment en raison de la COVID-19, laquelle a vraiment interrompu de nombreux efforts déployés par les Légions et les responsables des commémorations. Je crois que nous devons être vraiment conscients de cela et que nous devrons nous efforcer de rétablir la situation une fois que nous aurons surmonté la COVID-19.

Je tiens tout d'abord à dire que, ayant assisté au 75e anniversaire de la bataille d'Italie, ainsi qu'à des cérémonies en Normandie, j'ai été incroyablement ému par l'accueil qui nous a été réservé et par la manière dont les événements ont été gérés. J'ai assisté à l'inauguration du pont de Caen en commémoration du capitaine George Gilbert Reynolds. La réaction des gens à Caen lorsqu'ils ont constaté que nous étions là pour commémorer un Canadien était incroyablement émouvante. Les gens ont vraiment ressenti ce lien.

Le fait est que nous n'effectuerons plus beaucoup de voyages avec les anciens combattants, si tant est que nous en organisions, en raison de leur âge. Comment pensez-vous que nous pouvons maintenir les liens que nous avons établis aux Pays-Bas, en Hollande, en Belgique et en Italie — des liens que nous avons établis au fil des ans grâce à ces visites avec les anciens combattants? Comment pouvons-nous maintenir ces liens?

M. Rick Christopher: Tout d'abord, je dirais que l'annulation du voyage a été très décevante, je pense, pour les anciens combattants qui devaient participer au 75e pèlerinage aux Pays-Bas. C'était également très décevant pour le personnel, qui avait réalisé beaucoup de travail et qui attendait ce moment avec impatience. Je dirais que je garde encore un peu d'espoir, peut-être pas pour l'année courante, mais pour l'année prochaine, tout en comprenant que les gens vieillissent et éprouvent des difficultés.

Nous participons à ces événements à l'invitation de ces groupes et, en ce qui concerne les discussions en cours, il est évident que les groupes de ces pays sont accaparés par d'autres questions en ce moment. Toutefois, comme M. Thomson l'a mentionné plus tôt, nous continuerons, à l'avenir, de nous assurer que nous ne cessons pas ou n'omettons pas de commémorer les anciens combattants plus traditionnels. Je pense que nous continuerons d'organiser de plus petites visites dans certaines de ces régions, en nous assurant que nous dialoguons avec les membres mêmes de ces organisations, parce qu'elles nous accueillent et que nous voulons veiller à maintenir des liens solides avec un certain nombre de ces pays et avec un certain nombre d'organisations dans ces pays. Nous tenons à nous assurer que nous maintenons ces liens.

Lorsque nous passerons à la commémoration des anciens combattants partout dans le monde, nous inviterons l'Europe, par exemple, et nous commémorerons toujours la Première et la Seconde Guerre mondiale, mais d'une manière différente.

● (1610)

M. Charlie Angus: Je vous remercie de votre réponse.

L'un des commentaires qu'a faits l'un des guides italiens locaux lorsque nous étions au mont Cassin m'a frappé. Il travaille avec les Américains lorsqu'ils visitent ces lieux, ainsi qu'avec les Néo-Zélandais, les Australiens et les Britanniques. Il a déclaré que ce qui le frappait vraiment dans les événements commémoratifs canadiens, c'est le fait que nous faisons vraiment participer nos jeunes à ces événements. Il estimait que c'était vraiment une approche unique en son genre et importante pour le Canada.

Comment pouvons-nous maintenir ces voyages pour que les jeunes puissent observer ces cérémonies, jouer le rôle d'ambassadeurs de bonne volonté pour le Canada et avoir une meilleure compréhension des sacrifices consentis à leur retour?

M. Rick Christopher: Absolument. L'un des aspects sur lesquels nous mettons l'accent, c'est la mobilisation des jeunes. L'une des façons de le faire a consisté dans le passé à inviter de jeunes guides à visiter le Monument commémoratif de Vimy. Ils étaient vraiment nos ambassadeurs auprès des jeunes. Ils participent actuellement à d'autres activités commémoratives, mais nous voulons nous assurer que nous continuons de faire participer les jeunes à toutes nos activités commémoratives, qu'il s'agisse de visites à plus petite échelle ou même de certaines des activités virtuelles que nous organisons. Ils ont réalisé un incroyable travail pour nous, au lieu de se rendre à Vimy comme guides l'année dernière.

M. Charlie Angus: Cela m'amène à poser une question au sujet des anciens combattants modernes. Malgré l'incroyable traumatisme que la Seconde Guerre mondiale a causé — je n'ai pas eu connaissance des événements de la Première Guerre mondiale —, un sentiment de liberté et d'accueil en a découlé. Cependant, bon nombre de nos anciens combattants modernes ont combattu dans des territoires beaucoup plus difficiles et inhospitaliers, comme la Somalie, la poche de Medak et l'Afghanistan.

Ce sont des endroits où, selon toute vraisemblance, nous ne nous rendrons pas pour organiser de grandes commémorations. Comment pouvons-nous intégrer ces expériences dans nos commémorations, afin que les anciens combattants, leur famille et les Canadiens comprennent les traumatismes qui sont survenus à ces endroits, et de manière à créer un sentiment de guérison nationale et aussi de guérison personnelle pour les anciens combattants qui ont participé à ces campagnes vraiment difficiles?

M. Paul Thomson: Si je pouvais me permettre d'intervenir, monsieur le président, je dirais que c'est là une excellente question. Là encore, cela ne fait que souligner l'importance que revêt la consultation continue en vue de nous assurer que les mesures que nous prenons trouvent écho auprès des jeunes anciens combattants, ont un effet bénéfique sur eux et reconnaissent leur service et leur sacrifice.

Nous allons continuer de les consulter et de nous assurer que nous travaillons dans ce sens. Nous allons continuer de nous assurer qu'ils participent à la manière dont nous construisons ces nouvelles activités commémoratives. Nous qualifions cela de co-création, si vous voulez. Nous travaillons avec eux dans le cadre de l'élaboration de ces nouvelles activités.

Comme vous le savez, le défi est différent. Pour ce qui est des guerres traditionnelles, la tâche est plus facile. Nous sommes doués pour ce genre de commémoration, parce que ces conflits ou ces guerres ont eu un début et une fin. Les choses diffèrent un peu en ce qui concerne les conflits modernes. Nous devons trouver le moyen de mieux les commémorer et de faire en sorte que ces commémorations trouvent écho auprès des Canadiens. Toutefois, nous devons aussi nous assurer qu'elles fonctionnent pour les anciens combattants et que nous faisons aussi ce qu'il faut pour leur rendre hommage.

J'encourage les gens et les membres du Comité à écouter la table ronde virtuelle que nous avons organisée, s'ils ne l'ont pas déjà fait. En fait, nous en avons organisé trois, mais écoutez celle qui a eu lieu jeudi soir dernier et qui porte sur la commémoration numérique. Je pense qu'à l'avenir, ce sera aussi une facette importante de la commémoration pour nous. Nous devons être présents là où ils sont. Nous devons être présents sur les canaux numériques dont nous avons parlé plus tôt et dont ces personnes se servent, afin de nous assurer que nos activités trouvent écho auprès d'eux.

Nous devons cesser de considérer la commémoration comme une activité ancienne et lointaine, et nous devons nous assurer qu'elle est également présente ici et maintenant, et qu'elle est pertinente. Voilà le défi que nous devons relever. Nous apprenons, et nous travaillons, puis nous répétons ce processus à mesure que nous avançons.

Le président: Merci, monsieur.

La prochaine intervenante est Mme Wagantall, qui prendra la parole pendant cinq minutes.

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie du travail que vous accomplissez. Je ne saurais trop insister sur l'importance de cette initiative, et j'ai vraiment hâte de voir les changements que vous allez apporter. J'ai vécu l'expérience extraordinaire de me rendre en France pour la célébration de la bataille d'Amiens et des Cent Jours du Canada, ainsi que pour la commémoration du travail extraordinaire que nos forces armées ont réalisé pendant la Première Guerre mondiale afin de renverser la vapeur. Cette expérience a changé ma vie. Vous savez, la génération actuelle est tellement active sur les plateformes numériques que, dans une certaine mesure, je ne pense pas que ces changements auront nécessairement l'effet que nous escomptons, même si je comprends bien sûr le besoin d'apporter ces changements.

Je me demande simplement si l'on a envisagé la possibilité d'offrir aux anciens combattants actuels et à leur famille l'occasion d'aller vivre ce que j'ai vécu. Les députés et les bureaucrates y vont. Ceux qui ont souffert de ces guerres y sont allés, mais nous sommes en train de perdre cette cohorte. Je pense qu'il faudrait envisager, à l'avenir, de leur donner, ainsi qu'à leur famille, une idée de ce à quoi ils ont contribué, compte tenu des fondements de nos forces armées, lorsque nous serons de nouveau en mesure de voyager.

● (1615)

M. Paul Thomson: Si je pouvais me permettre d'intervenir, monsieur le président, je dirais que c'est un excellent point. Nous devons toujours continuer d'innover et de chercher des moyens de faire participer les familles.

L'un des aspects que j'aimerais souligner — et je pense que M. Angus s'en souviendra —, c'est que, lors de notre voyage en Normandie, nous avons participé à des enterrements. Si nous trouvions des restes et pouvions identifier les restes d'un soldat tombé au combat, nous invitions la famille à nous accompagner, à participer à l'enterrement là-bas et à jouer un rôle dans l'ensemble de notre délégation. Nous l'avons fait dans le passé, et nous voulons organiser davantage d'activités de ce genre. Votre remarque est pertinente, et nous continuons de chercher des moyens de faire participer les familles non seulement à nos cérémonies, mais aussi à nos délégations.

Mme Cathay Wagantall: C'est formidable. Lorsque je songe au fait que j'ai pu aller là-bas, je ressens le désir irrépressible de voir mes enfants et mes petits-enfants vivre cette expérience, peut-être simplement pour allumer cette flamme. Je peux constater à quel point ce serait un défi de le faire.

Dans nos notes, on peut lire: « Finalement, le plan stratégique décennal prévoit l'achèvement du Monument commémoratif national de la mission du Canada en Afghanistan sur les plaines LeBreton à Ottawa ». Où en est la réalisation de ce projet à l'heure actuelle? Quelle est la date à laquelle nous pouvons leur dire qu'il sera terminé?

M. Rick Christopher: Monsieur le président, je commencerai par évoquer certains des défis auxquels nous faisons face, et je permettrai à M. Thomson de conclure l'intervention.

Je peux vous dire que nous avons travaillé d'arrache-pied à la réalisation de ce projet, en collaboration avec nos partenaires de Patrimoine Canada et de la Commission de la capitale nationale. Bien sûr, la pandémie a frappé. Nous avons même pris certaines mesures comme l'utilisation de l'imagerie par drone pour aider les cinq finalistes à faire une visite virtuelle du site. Il y a eu quelques retards en raison de cela, mais nous travaillons dur pour faire en sorte de réaliser ce projet. Nous poursuivons nos efforts malgré certains des défis à relever, et nous veillerons à ce qu'il y ait un endroit significatif où les anciens combattants et tous les Canadiens peuvent commémorer la mission en Afghanistan.

Vouliez-vous parler de certaines des échéances, monsieur Thomson?

M. Paul Thomson: Un élément clé est à venir. La phase deux de notre travail de consultation est en cours. M. Christopher a fait allusion au fait que nous n'avons plus que cinq finalistes qui travaillent avec diligence à l'élaboration de leurs concepts. Ils vont présenter ces concepts au public canadien très prochainement, c'est-à-dire entre le milieu et la fin du mois de mai.

Comme M. Christopher l'a indiqué, tout doit être fait virtuellement, malheureusement. Nous allons d'abord permettre aux principaux intervenants, c'est-à-dire aux familles et aux autres, d'y avoir accès.

Mme Cathay Wagantall: C'était la question que j'ai posée.

M. Paul Thomson: Ils pourront examiner les concepts et donner leur avis. Ensuite, nous ouvrirons le projet au public afin qu'il puisse faire de même. C'est une phase clé de la consultation dans laquelle nous entrerons bientôt.

Une fois cela fait, nous sélectionnerons le jury, qui choisira le gagnant en fonction de tous les commentaires.

Mme Cathay Wagantall: Dans combien d'années cela aura-t-il lieu? Vous devez avoir une idée de la date d'achèvement du projet.

M. Paul Thomson: Pour ce qui est de la sélection du gagnant, tout se passera dans les trois ou quatre prochains mois, c'est-à-dire au début de l'automne. Une fois que l'architecte gagnant aura été choisi, il partira travailler à l'exécution de son projet et à l'élaboration du monument lui-même. Cela va prendre un certain temps.

Le dévoilement du monument est maintenant prévu pour novembre 2024. Toutefois, l'échéancier pourrait changer compte tenu de la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Mme Cathay Wagantall: Il y a une autre question que j'aimerais vous poser très rapidement.

En ce qui concerne l'approche régionale et le calendrier annuel tournant, je suppose que cela s'applique surtout au concept numérique. Quels groupes d'anciens combattants ont participé à la recherche concernant la décision d'adopter cette approche régionale?

Le président: Malheureusement, votre temps est écoulé, mais je vais permettre à quelqu'un de répondre rapidement, s'il vous plaît.

● (1620)

M. Paul Thomson: Nous avons consulté notre Groupe consultatif sur la commémoration, qui comprend des groupes comme la Légion royale canadienne et d'autres organisations d'anciens combattants. De plus, nous avons demandé l'avis d'intervenants clés, notamment des jeunes, des groupes de femmes...

Mme Cathay Wagantall: Les groupes d'anciens combattants actuels sont-ils considérés comme des membres de ce groupe d'intervenants?

M. Paul Thomson: Absolument. Les principaux groupes d'anciens combattants font partie de notre groupe consultatif sur la commémoration.

Nous allons également procéder très prochainement à des consultations sur notre plan, en utilisant la nouvelle plateforme appelée « Parlons vétérans ». Nous élargissons ce dialogue, mais nous nous assurons de recueillir les commentaires des groupes d'anciens combattants.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Casey, vous disposez de cinq minutes. Allez-y.

M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue aux témoins. J'ai entendu M. Christopher dire qu'il nous parlait à partir du territoire traditionnel des Micmacs. Je sais où cela se trouve.

Je veux être certain que M. Pearson soit consigné au hansard.

Êtes-vous à Ottawa ou au Nouveau-Brunswick, monsieur Pearson?

Colonel (à la retraite) Michael Pearson (directeur, Opérations des commémorations, ministère des Anciens Combattants): Je suis au Nouveau-Brunswick.

M. Sean Casey: Nous vous souhaitons la bienvenue. Nous sommes heureux de vous recevoir.

Col (à la retraite) Michael Pearson: Merci beaucoup.

M. Sean Casey: Monsieur Christopher, monsieur Thomson, je vois que vous nous parlez à partir de l'administration centrale du ministère des Anciens Combattants. Je sais que les gens au centre-ville ont très hâte de revoir les équipes complètes à l'administration centrale, dans l'édifice Daniel J. MacDonald ou Jean Canfield, ou dans les autres édifices que vous occupez. Le gouvernement provincial semble avoir trouvé une façon de travailler à partir du centre-ville de Charlottetown et la communauté des affaires attend avec impatience que vous fassiez de même.

J'aimerais vous parler d'un phénomène très évident à l'Île-du-Prince-Édouard. Je m'attends à ce que vous me disiez qu'il dépasse les frontières de la province.

Nous avons constaté une augmentation importante du nombre de personnes qui participent aux activités de commémoration nationales au cours des dernières années. Par exemple, au cours des cinq dernières années, les foules sont de plus en plus importantes au cénotaphe de Charlottetown.

Vous avez dû constater ce phénomène. Comment l'expliquez-vous?

M. Rick Christopher: Oui, je l'ai bien constaté. Je suis toujours invité à participer à une cérémonie à Mount Stewart, non loin d'ici, pour y représenter le ministère. J'ai constaté que les foules étaient de plus en plus importantes.

Même si j'aurais bien aimé m'attribuer le mérite pour le ministère, il y a plusieurs organisations communautaires importantes qui organisent ces événements. Même si nous les appuyons — par l'entremise d'un soutien financier ou autre, selon les événements —, elles méritent des éloges, parce qu'elles arrivent à rassembler les gens. Certaines personnes sont sensibilisées à la cause; d'autres font partie de la communauté des anciens combattants. Je ne parle pas seulement de la période avant la Corée. Je crois qu'il y a beaucoup de jeunes anciens combattants qui sont très actifs dans la communauté et qui transmettent un message.

Pour une raison quelconque, les Canadiens sont plus sensibilisés et s'intéressent davantage à la cause.

Monsieur Thomson, avez-vous une théorie à ce sujet?

M. Paul Thomson: Non. Je demanderais à mon collègue, M. Pearson, de répondre à la question, mais je crois que le travail continu de la Légion royale canadienne partout au pays en vue de l'organisation de ces activités de commémoration — surtout celles du jour du Souvenir — y sont pour quelque chose. Je crois que M. Clark sera du même avis que moi à ce sujet: nos organisations travaillent bien ensemble pour veiller à organiser des cérémonies commémoratives de qualité et d'autres activités novatrices également, dans le cadre de la Semaine des vétérans.

Monsieur Pearson, je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose.

Col (à la retraite) Michael Pearson: J'aimerais vous faire part de mon expérience personnelle.

J'ai retiré mon uniforme en 2014 et au cours des 10 dernières années de ma carrière, j'ai constaté que l'intérêt de la population canadienne à notre égard grandissait. Vous avez raison à ce sujet. On le sentait sur les bases militaires et dans les rues. Je me suis joint à l'équipe d'Anciens Combattants il y a quelques années seulement, mais on sent qu'il s'agit d'une expérience significative et importante. Je crois que le travail de M. Thomson, de M. Christopher et des autres a contribué à cet engouement.

Merci.

● (1625)

M. Sean Casey: Merci.

Un autre phénomène auquel nous assistons à l'Île-du-Prince-Édouard, et qui n'est pas propre à la province, c'est l'évolution de la communauté et l'incidence de l'immigration. Selon ce que je comprends, dans le cadre de votre mandat, vous devez trouver des façons de mobiliser les nouveaux Canadiens. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

M. Rick Christopher: Bien sûr. Avant que je ne cède la parole à M. Thomson, j'aimerais dire ceci: l'autre jour, j'ai lu que 21 % des Canadiens n'étaient pas nés au Canada, donc ce que vous dites est tout à fait vrai. Le profil des Canadiens a changé de manière importante et nous le constatons à l'Île-du-Prince-Édouard. Le défi a trait à la façon de sensibiliser cette cohorte de Canadiens.

Monsieur Thomson.

Le président: Veuillez répondre très brièvement, s'il vous plaît.

M. Paul Thomson: Merci.

Nous continuons à mobiliser les membres de cette communauté pour connaître leur opinion et pour veiller à ce que nos activités les interpellent. Nous devons tenir compte de leur expérience avec la guerre, qui diffère de la nôtre. Nous faisons de notre mieux et nous apprenons au fil du temps, en misant sur les consultations. Les récits et les histoires personnelles interpellent particulièrement les nouveaux Canadiens. Il est important de les intégrer dans ces activités et de continuer de leur transmettre les messages clés.

Le président: Merci.

Monsieur Desilets, vous disposez de deux minutes et demie.

[*Français*]

M. Luc Desilets: Merci, monsieur le président.

Monsieur Christopher, j'aimerais que vous répondiez à ma question. J'ai souvent l'impression que les vétérans de la GRC sont oubliés dans tout ce qu'on peut dire, tout ce qu'on peut faire. Quand on parle de commémoration, je ne vois pas comment ils peuvent être intégrés à cela compte tenu de leur travail.

Est-ce que quelque chose est fait pour eux? Existe-t-il des activités de commémoration, ou est-on en train de réfléchir à quelque chose, pour nos amis de la GRC?

M. Rick Christopher: Certainement, monsieur le président, un bon point vient d'être soulevé.

Les membres de la GRC se mettent en danger comme les autres, on les considère comme des vétérans. Ils participent même à certains conflits outre-mer. Il faut le garder en tête lorsque nous planifions nos stratégies ou nos événements de commémoration. Il faudrait même les inclure dans la consultation.

Monsieur Thomson, avez-vous des commentaires?

M. Paul Thomson: Leur participation est importante, particulièrement compte tenu de leur rôle lors de conflits plus récents. C'est à nous de nous assurer que leur apport est commémoré.

M. Rick Christopher: Il faut mentionner que nous avons, au sein du ministère, des agents de liaison qui sont des officiers de la GRC. Donc, cette collaboration continue.

M. Luc Desilets: Pourriez-vous, monsieur Christopher ou monsieur Thompson, me donner des exemples concrets? J'ai de la difficulté à voir, à imaginer comment cela pourrait se concrétiser.

M. Paul Thomson: D'abord, dans les consultations que nous avons faites au sujet du Monument commémoratif national de la mission du Canada en Afghanistan, la GRC était un intervenant clé. Elle a participé à nos consultations. Lorsqu'on commence à élaborer le contenu commémoratif visant les vétérans plus jeunes et d'autres conflits, il faut consulter encore davantage la GRC. Ils sont sur notre radar, sans aucun doute.

M. Luc Desilets: Merci beaucoup.

C'est tout, monsieur le président.

[*Traduction*]

Le président: Merci beaucoup.

Avant de passer la parole à Mme Blaney, je dois suspendre la séance un instant pour lui permettre de faire un test de son.

● (1625)

_____(Pause)_____

● (1630)

Le président: Nous pouvons reprendre.

Madame Blaney, vous disposez de deux minutes et demie.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Merci à tous. Je suis désolée d'avoir manqué vos déclarations préliminaires.

J'ai entendu la question de M. Casey et je suis on ne peut plus d'accord avec lui. Les interactions dans le cadre des événements communautaires sont de plus en plus importantes.

Je sais que la COVID a changé la donne, mais lors du dernier jour du Souvenir, nous avons organisé un petit événement et j'ai été vraiment étonnée par le nombre d'anciens combattants qui y ont participé, tant ceux de la Deuxième Guerre mondiale que ceux de la guerre de Corée. Certains d'entre eux étaient vraiment très âgés, mais ils étaient tout de même présents. C'était difficile pour nos cadets de ne pas pouvoir les aider à se rapprocher. Je réalise à quel point les occasions de nous souvenir se font plus rares à l'heure actuelle.

Lors de notre dernière réunion, nous avons reçu Caitlin Bailey, la directrice exécutive de la Fondation Vimy. Elle nous a fait part de ses préoccupations relatives aux commémorations à l'étranger, et de la mentalité du « loin des yeux, loin du coeur ». Selon elle, il faut veiller à ce que le Canada soit proactif et finance de façon durable l'entretien des monuments.

Pourriez-vous nous faire une mise à jour et nous dire si Anciens Combattants Canada s'engage à offrir un financement durable pour l'entretien des monuments de commémoration à l'étranger, qui sont très importants pour notre réputation à l'échelle internationale ?

Je vais vous laisser décider qui répondra à ma question.

M. Rick Christopher: Je peux commencer, monsieur le président.

Je suis tout à fait d'accord avec le témoin: les sites à l'étranger présentent plusieurs défis, comme vous pouvez l'imaginer. Nous avons 14 sites. Deux d'entre eux sont des sites historiques nationaux.

Nous travaillons avec plusieurs organisations selon une base régulière. Certaines d'entre elles nous demandent des fonds supplémentaires à des fins d'entretien ou d'interprétation. Certaines de ces demandes sont ponctuelles, d'autres plus récurrentes. Par exemple, le Centre Juno Beach est géré par une organisation non gouvernementale avec laquelle nous entretenons une relation continue en matière de financement.

Pour d'autres, toutefois, comme la Fondation Vimy, nous travaillons en partenariat et nous offrons un financement pour améliorer l'expérience des personnes qui s'intéressent à Vimy ou qui s'y rendent.

M. Thomson pourrait nous parler des projets en cours.

M. Paul Thomson: Oui, très rapidement, le Centre Juno Beach et la Fondation Vimy sont des partenaires très importants pour nous. Nous travaillons à l'élaboration d'une politique sur les tiers et sur la gestion continue des biens, mais nous collaborons très bien avec les deux organisations.

Nous avons travaillé avec la Fondation Vimy récemment au développement du contenu d'un projet d'exposition; c'est la même chose pour le Centre Juno Beach. Leur travail s'harmonise à notre plan stratégique et les organisations saisissent les occasions à cet égard.

Je sais que cela ne faisait pas partie de votre question, mais j'aimerais souligner que la relation avec les deux groupes clés est bonne et que nous souhaitons mettre en place une politique sur les tiers afin d'établir des paramètres associés à la gestion continue des biens pour l'avenir.

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Voilà qui conclut la première heure de notre réunion. Je vous remercie tous de votre participation et je vais vous laisser vous déconnecter pendant que je présente M. Clark.

Monsieur, vous disposez des cinq prochaines minutes pour présenter votre déclaration préliminaire. Allez-y.

M. Steven Clark (directeur exécutif national, La Légion royale canadienne): Merci beaucoup, monsieur le président. Je vous remercie d'avoir invité un représentant de la Légion à témoigner devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Steven Clark et je suis le directeur exécutif national de la Légion royale canadienne. J'ai aussi été directeur de la cérémonie nationale du jour du Souvenir pendant 10 ans, et j'ai conçu et élaboré des initiatives comme la projection d'une pluie de coquelicots virtuelle sur l'édifice du Centre et le mur virtuel d'honneur et de souvenir.

La commémoration du service et des sacrifices est le pilier de la Légion. Les initiatives commémoratives, qu'il s'agisse d'événements à grand déploiement ou de moments de réflexion personnelle, contribuent au souvenir collectif d'une nation reconnaissante.

Bien que les avancées technologiques et les tendances et attentes de la société aient forgé et transformé notre façon de nous souvenir, les personnes dont nous nous souvenons et les raisons pour lesquelles nous voulons les honorer demeurent les mêmes.

Depuis la première cérémonie du jour de l'Armistice du Commonwealth en 1919, les gens se réunissent chaque année pour rendre hommage et remercier les disparus. En 1921 — cela fera 100 ans en juillet —, l'Association des vétérans de la Grande Guerre — le prédécesseur de la Légion royale canadienne — a adopté le coquelicot à titre de symbole du souvenir au Canada. Les cérémonies communautaires au cénotaphe et le port du coquelicot de boutonnière sont des éléments importants de l'expression visible du souvenir, qui ne se démentiront pas.

Alors que la technologie fait de plus en plus partie de nos vies, toutefois, notre façon de nous souvenir a évolué. Elle complète, sans remplacer, les pratiques traditionnelles. Au cours des dernières années, les cérémonies virtuelles se sont multipliées et ont parfois été nécessaires, surtout récemment.

En 2018, la Légion a présenté le coquelicot numérique qui peut être affiché sur les appareils numériques et les plateformes des médias sociaux, et dans les communications électroniques. Les boîtes à coquelicots « Donnez. Commémorez. », qui offrent la possibilité de payer avec la fonction « tape et paie », ont été mises à l'essai l'année dernière et seront offerte à 2 000 endroits pendant la campagne du coquelicot de 2021. Elles seront un complément à la méthode traditionnelle de distribution des coquelicots et de collecte de dons. Le coquelicot numérique et les boîtes de commémoration nous permettent de nous adapter à une société sans numéraire, puisque les dons pour aider les anciens combattants du Canada se font maintenant par carte de crédit ou par téléphone cellulaire.

L'innovation et le désir de permettre aux jeunes de se souvenir dans le cadre d'un environnement qu'ils connaissent bien ont incité en 2019 la Légion à s'associer avec Fortnite, une plateforme de jeux en ligne, pour développer et offrir une île du souvenir virtuelle. Sur cette île, les joueurs peuvent voir les tranchées de la Première Guerre mondiale, les plages du débarquement de Normandie, un cimetière militaire canadien et le monument commémoratif de Vimy. Il n'y a pas de combats, pas d'armes ni de destruction; seulement la possibilité de se souvenir.

En 2020, l'île a été élargie afin de présenter plus de lieux et d'expériences associés à la Deuxième Guerre mondiale, comme le raid de Dieppe et la bataille de la cote 70. Le 11 novembre, on encourageait les joueurs à observer deux minutes de silence à 23 heures. Nous avons ainsi créé un lien avec la communauté de joueurs selon leurs préférences. En une journée, en 2019 et en 2020, plus de 15 millions de personnes ont visité l'île du souvenir.

Ce lien avec les jeunes est d'une grande importance. Chaque année, 100 000 étudiants de partout au pays participent au concours d'affiches et de textes de la Légion royale canadienne et nous montrent ce que le souvenir signifie pour eux par l'entremise de leurs créations artistiques et de leurs compositions littéraires. Le concours a évolué depuis sa création il y a plusieurs décennies et comprend maintenant un volet vidéo dans certaines régions.

La mobilisation communautaire est aussi essentielle. Nous avons remarqué un intérêt renouvelé de la part des entreprises canadiennes à diffuser le message associé au souvenir. Déjà, pour la campagne du coquelicot de 2021, près de 100 entreprises partenaires se sont engagées à travailler à l'échelle nationale ou au sein de leurs succursales locales à promouvoir le souvenir auprès de leurs employés et de leurs clients.

Cette mobilisation communautaire se manifeste selon diverses formes. Pour la période du souvenir de 2020, les sites d'intérêt national de l'ensemble du pays s'étaient engagés à créer du contenu visuel sur le souvenir à grande échelle. Des lieux emblématiques comme la Tour CN, les chutes Niagara, les enseignes des villes d'Ottawa et de Toronto, la Tour de Calgary, la vasque olympique de Vancouver, les voiles de la Place du Canada, le dôme du Science World de Vancouver et d'autres ont été illuminés en rouge pour représenter le coquelicot et nous rappeler de ne jamais oublier.

On a déjà dit que la mémoire humaine s'adaptait; que nos apprentissages et nos souvenirs étaient axés sur les objectifs. Notre objectif est de veiller à ce que la société soit accordée au souvenir et à l'importance de ne pas oublier les disparus.

● (1635)

Nous devons continuer de mobiliser les générations actuelles et futures du Canada ainsi que les collectivités à la grandeur du pays. Nous devons continuer d'innover afin d'intégrer l'expérience de la commémoration dans les façons de faire existantes tout en respectant les traditions du passé, mais quelles que soient ces initiatives, commémorer le service et le sacrifice de ceux qui sont tombés au combat demeure sacro-saint.

Monsieur le président, au nom de la Légion, je vous remercie de l'occasion de participer à cette étude.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Clark.

En tant que père d'un garçon de 14 ans, je tiens à dire que l'événement du jour du Souvenir sur Fortnite a été un grand succès chez les May. Je sais que personne ne peut voir de l'autre côté de mon écran, mais je partage cet espace avec la salle de loisirs de ma maison, et mon fils joue à Fortnite. C'est ce que je vois en arrière-plan en ce moment. C'était une initiative très bien menée.

Nous passons maintenant aux questions. La parole est à M. Brassard, pour cinq minutes.

● (1640)

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Merci, monsieur le président.

C'est quoi, Fortnite? C'est juste une blague.

Le président: J'irai vous parler après, monsieur Brassard.

M. John Brassard: D'accord.

Monsieur Clark, je suis heureux de vous revoir et je vous remercie d'être venu au Comité dans le cadre d'étude extrêmement importante, non seulement pour le présent, mais aussi pour l'avenir.

Je sais que nous parlons de commémoration, mais un des points dont vous avez parlé devant le Comité est l'état des filiales de la Légion au pays suite à la pandémie de COVID-19. Le financement d'urgence a été utile. Je sais que vous n'avez pas reçu le montant exact que vous demandiez. Je me demande si vous pouvez me donner un aperçu de la situation actuelle des différentes filiales de la Légion du pays dans la foulée de la pandémie, et me dire ce que vous entendez sur le terrain.

M. Steven Clark: Actuellement, seulement 6 % de nos filiales sont complètement ouvertes. Soixante-dix-sept pour cent des filiales sont complètement fermées ou ne sont accessibles que par téléphone ou par courriel. Le financement offert dans le cadre du FUAOV a été extrêmement utile et très apprécié, et le troisième versement sera effectué ce vendredi.

M. John Brassard: Merci, monsieur Clark. Je voulais juste avoir une idée de l'état des choses.

Je suppose que vous avez participé au processus de planification stratégique avec le ministère des Anciens Combattants pour le plan stratégique de commémoration sur 10 ans. J'aimerais avoir votre avis sur ce que vous constatez. Qu'est-ce qui vous plaît, et qu'est-ce que vous voudriez voir évoluer différemment? J'aimerais avoir vos observations sur l'évolution du plan stratégique sur 10 ans et votre évaluation du plan.

M. Steven Clark: Nous devons continuer de mettre l'accent sur l'éducation. Le ministère des Anciens Combattants a un excellent programme d'éducation auquel participent les écoles de partout au pays. La Légion est très heureuse d'en faire partie. Je pense que c'est là qu'il faut vraiment maintenir l'accent.

La commémoration n'est pas une affaire de territoire ou de compétence. Il est très très utile que la Légion puisse participer, en tant qu'organisation, à l'élaboration d'un plan stratégique avec Anciens Combattants Canada. Nous sommes très présents à la grandeur du pays, avec nos quelque 1 400 locaux, et nous devons faire notre possible, en collaboration, pour que la question de la commémoration reçoive l'attention nécessaire.

M. John Brassard: Les témoins précédents ont parlé du passage aux cérémonies virtuelles en raison de la pandémie, évidemment. Vous l'avez également mentionné dans votre exposé. Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par la perspective qu'on s'en tienne à des événements virtuels plutôt qu'en personne lorsque nous aurons retrouvé — bientôt, nous l'espérons tous — une certaine normalité? Je pense que les événements en personne sont beaucoup plus marquants — j'espère que vous serez d'accord avec moi —, mais on pourrait peut-être tirer parti du meilleur des deux mondes. Nous avons aussi entendu que les activités virtuelles peuvent avoir une portée plus grande. Quels sont les éléments importants pour l'avenir, à votre avis?

M. Steven Clark: Je pense qu'il est important de continuer les deux. Comme je l'ai dit, les gens se rassemblent devant les cénotaphes depuis plus de 100 ans, et s'ils le font, c'est parce qu'ils éprouvent un sentiment d'appartenance à la collectivité et un sentiment d'unité. Lorsque les restrictions liées à la pandémie seront assouplies, les gens retourneront à ces monuments commémoratifs parce qu'ils veulent être aux côtés des autres membres de la communauté pour montrer qu'ils se souviennent.

Cependant, il faut aussi reconnaître que certaines personnes ne peuvent se rendre à une cérémonie ou à un monument à l'échelle locale. Il n'y en a peut-être pas dans leur région. Voilà pourquoi nous devons continuer d'offrir une autre option. Il ne s'agit pas de choisir l'une ou l'autre; nous devons faire les deux. Voilà ce que j'entrevois pour l'avenir. À titre d'exemple, la cérémonie nationale du jour du Souvenir est diffusée, en effet, et 4,2 millions de personnes la regardent chaque année, mais elle est aussi diffusée sur la page Facebook de la Légion pour que nos abonnés puissent la voir. Il faut continuer d'offrir ces options.

M. John Brassard: Concernant la transmission de la responsabilité de la commémoration à la prochaine génération, étant donné, évidemment, que beaucoup d'anciens combattants plus âgés nous quittent, malheureusement, pouvez-vous me parler brièvement de ce que fait la Légion pour inciter les jeunes du pays à perpétuer la commémoration et le souvenir?

M. Steven Clark: Les concours d'affiches et de littérature sont l'une des meilleures façons d'y arriver. Comme je l'ai indiqué, 100 000 jeunes de la maternelle à la 12e année participent à ce concours chaque année. C'est absolument incroyable.

La Fondation nationale de la Légion organise aussi des pèlerinages du souvenir en Europe tous les deux ans. Le nombre de participants est très limité. L'objectif, c'est qu'à leur retour au pays, les participants aux pèlerinages partagent ensuite leurs connaissances des triomphes et des tragédies de l'héritage militaire du Canada en Europe avec les jeunes de leur communauté, par exemple en discutant avec des groupes de cadets, de scouts ou de guides, en leur racontant ce qu'ils ont vu de leurs propres yeux. Nous devons continuer à faire participer les gens, surtout les jeunes, aux activités commémoratives.

● (1645)

Le président: Merci, monsieur Brassard.

Nous passons maintenant à M. Samson, s'il vous plaît.

M. Darrell Samson (Sackville—Preston—Chezzetcook, Lib.): Merci, monsieur le président.

C'est un plaisir de vous revoir, monsieur Clark. Merci pour votre présentation. Elle est extrêmement importante.

Plus tôt dans l'heure, les représentants du ministère nous ont donné certaines informations. Une chose qui m'a vraiment frappé et qu'il faut savoir — quand on entend les chiffres, c'est effrayant —, c'est que 94 % des gens qui reçoivent actuellement des services sont des anciens combattants de l'ère moderne. Je sais que les anciens combattants de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée nous quittent, mais il est très difficile d'entendre ce genre de choses et de voir des chiffres aussi élevés.

Monsieur Clark, je ne soulignerai jamais assez le travail des membres de la Légion et de la Légion elle-même pour aider les anciens combattants et leurs familles et pour aider les collectivités. Ils sont toujours là, à offrir du soutien et à trouver des façons... Parfois, il s'agit simplement d'aider quelqu'un à remplir un formulaire, etc. C'est vraiment remarquable.

Je remarque, comme de nombreux membres de la Légion, sans doute, qu'il est difficile d'attirer les anciens combattants de l'ère moderne à la Légion.

Vous pourriez peut-être nous parler brièvement de cet aspect. Le plan que nous avons présenté traite des façons d'attirer et de reconnaître les anciens combattants du conflit en Afghanistan. Comment peut-on reconnaître davantage la participation des femmes, des membres LGBTQ2 et des Autochtones?

Quelles seraient vos recommandations pour y parvenir? Quelles mesures prenons-nous, respectivement, et que pouvons-nous faire pour maintenir cette reconnaissance?

M. Steven Clark: Selon une étude entreprise par la Légion en 2014, si certains Canadiens, en particulier les jeunes anciens combattants, souhaitaient participer ou devenir membres de la Légion, plusieurs estimaient ne pas en avoir le temps, notamment parce qu'ils avaient des responsabilités familiales ou qu'ils n'étaient pas rendus, dans leur carrière ou leur vie personnelle, à une étape où ils pouvaient donner de leur temps. Cela n'empêche toutefois pas la Légion de leur tendre la main.

Lorsque la guerre en Afghanistan a pris fin, en 2015, nous avons organisé une campagne pour souligner le retour des militaires à la maison. Toutes les filiales de la Légion du pays ont communiqué avec les anciens combattants de la guerre en Afghanistan pour leur souhaiter un bon retour dans la communauté et les accueillir à la filiale. Sur une période d'une semaine, 9 000 anciens combattants de la guerre en Afghanistan sont venus à la Légion pour voir ce qu'elle avait à offrir. Si vous avez un besoin quelconque, il n'est pas nécessaire d'être membre de la Légion pour recevoir l'aide qu'elle peut vous offrir.

Nous devons maintenir le lien et la communication avec les gens, comme je l'ai dit, dans un contexte qu'ils connaissent bien. Nous devons leur faire connaître les activités de commémoration et les renseigner. Nous espérons ainsi les attirer et leur apporter la reconnaissance et le soutien dont ils ont besoin.

M. Darrell Samson: Monsieur Clark, je vous remercie de cette information, car 9 000, cela représente près du quart des 40 000 militaires qui ont participé à la guerre en Afghanistan, et c'est important. C'est vraiment important.

Je constate que les filiales de la Légion cherchent plus activement à rejoindre ces gens. Je vous remercie de ces efforts et des importantes célébrations que vous avez organisées en 2015.

D'après ce que j'ai entendu d'anciens combattants du conflit en Afghanistan, qui a pris fin il y a sept ans le 31 mars, certains ont toujours l'impression que les dates et leur participation au service de la paix, pour ainsi dire, ne sont pas reconnues sur les cénotaphes et les monuments commémoratifs.

Entendez-vous ce genre de choses? Quelle pourrait être une solution, selon vous? Plusieurs anciens combattants disent qu'ils ne sont pas reconnus comme ils devraient. Que pourriez-vous proposer?

M. Steven Clark: Oui, j'entends la même chose, et cela ne devrait jamais être ainsi. Nous devons nous assurer que leur service est reconnu, et quelque chose d'aussi simple que d'inscrire des dates sur un monument commémoratif de guerre dans une collectivité peut contribuer considérablement à démontrer à ceux qui ont servi en Afghanistan que nous accordons vraiment de l'importance à ce qu'ils ont fait et que nous tenons à le reconnaître.

Comme vous le savez, ces dates ont été ajoutées au Monument commémoratif de guerre du Canada, et nous avons encouragé les filiales de la Légion du pays à emboîter le pas. Nous leur demandons d'ajouter ces dates aux monuments qui leur appartiennent. Pour les autres, nous invitons les gens à en saisir la ville ou la municipalité. Ils doivent être reconnus; nous ne pouvons pas les oublier.

● (1650)

M. Darrell Samson: Très bien dit. Merci beaucoup de la réponse, monsieur Clark.

J'ai une dernière petite question. Comment pouvons-nous tenir compte du point de vue des anciens combattants de la guerre en Afghanistan dans l'établissement de politiques et la prise de décision?

Le président: Veuillez répondre très brièvement, s'il vous plaît.

M. Steven Clark: Veillez à les inclure dans ce processus de décision.

M. Darrell Samson: Bravo.

Le président: Voilà une excellente et brève réponse. Merci.

Monsieur Desilets, vous avez deux minutes et demie.

[*Français*]

M. Luc Desilets: Bonjour.

La cérémonie du jour du Souvenir n'est pas seulement importante pour rendre hommage. Pour nos vétérans, c'est aussi une belle occasion de se rassembler, de socialiser et de briser leur isolement. L'année dernière, comme beaucoup d'autres, vous avez demandé avec raison de souligner le tout virtuellement. C'était sans contredit un mal nécessaire.

Vous avez mis sur pied de très belles initiatives pour les jeunes, entre autres. J'ai été étonné du nombre d'écrits que vous avez reçus; c'est phénoménal.

Comment la Légion royale canadienne compte-t-elle agir cette année, advenant que les célébrations se déroulent encore de façon virtuelle? Comment envisagez-vous d'agir virtuellement auprès de nos vétérans?

[*Traduction*]

M. Steven Clark: Fort heureusement, les écoles de partout au pays ont encore pu participer au concours. Certaines d'entre elles étaient peut-être ouvertes, d'autres non, mais elles ont quand même pu participer à distance. Nous devons nous assurer que cela continue. Nous devons maintenir toutes nos activités, quelles qu'elles soient.

[*Français*]

M. Luc Desilets: Je comprends. Je me suis peut-être mal exprimé. Voici ma question.

Avez-vous une idée de ce à quoi ressemblera, entre autres, le jour du Souvenir l'an prochain, si la cérémonie a lieu de façon virtuelle? Vous êtes tellement créatifs.

[*Traduction*]

M. Steven Clark: Nous n'avons pas d'idée précise de la situation qui prévaudra l'an prochain pour la cérémonie de 2022. Nous avons toutefois un modèle de protocole à suivre au cas où nous devrions tenir une cérémonie entièrement virtuelle ou selon un format hybride. Nous en saurons plus à mesure qu'on se rapprochera de la date, mais l'important est de donner aux gens un aperçu de la forme que cela prendra, et ce, le plus tôt possible.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Blaney, pour deux minutes et demie.

Mme Rachel Blaney: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Clark, d'être ici avec nous aujourd'hui.

En 2017, j'ai eu l'insigne honneur de remettre au vétéran Gordie Bannerman une réplique du monument érigé à Toronto à la mémoire des soldats qui ont combattu lors de la campagne d'Italie pendant la Seconde Guerre mondiale. Il avait 95 ans, et j'étais incroyablement heureuse d'être avec lui et sa famille.

Une des choses que j'ai apprises à son sujet, c'est qu'il a appris à utiliser un ordinateur à l'âge de 80 ans pour aider les plus jeunes membres de sa famille à publier ses récits sur le site Web afin que les gens puissent voir, entendre et lire son histoire. Je sais que le ministère des Anciens Combattants reconnaît leur apport et publie maintenant ces récits sur son site Web. Évidemment, choisir ce média permet aux jeunes, y compris les membres de sa famille, de connaître son histoire, et je pense que c'est très puissant.

Je me demande si vous pouvez parler de l'importance de préserver ces récits au pays. Je sais que divers organismes font des choses en ce sens. J'aimerais savoir ce que fait la Légion pour contribuer à préserver ces récits afin que les jeunes puissent les entendre à l'avenir.

M. Steven Clark: C'est vraiment une histoire vivante, un récit personnel qu'il ne faut absolument pas perdre. Nous devons en tirer parti. Nous devons recueillir autant de récits que possible. Je sais que la semaine dernière, Mme Caroline Dromaguet, du Musée canadien de la guerre, vous a parlé de la nouvelle initiative du musée appelée « In Their Voices ». C'est absolument formidable.

Bien que la Légion ne mène pas elle-même des entrevues, nous appuyons les organismes comme le Musée canadien de la guerre et d'autres qui ont déjà entrepris de tels projets afin qu'ils puissent poursuivre cet important travail, car c'est ainsi que l'on passe le flambeau. C'est ainsi qu'une personne — un ancien combattant ayant vécu ces événements personnellement — peut raconter son expérience à la génération suivante.

● (1655)

Mme Rachel Blaney: Merci, monsieur. C'est incroyablement important. Je me demande si vous pouvez aussi parler très brièvement, puisque j'ai très peu de temps, de la façon dont la Légion travaille si étroitement avec les cadets. Je sais que dans ma circonscription, surtout près du jour du Souvenir, on voit beaucoup de cadets qui aident, mais aussi qui se tiennent devant les épiceries locales pour recueillir des ressources afin d'aider les anciens combattants. Cela m'inspire beaucoup. Je me demande simplement comment cela fonctionne. Pouvez-vous nous dire à quel point il est important de faire coopérer ces groupes pour garder le souvenir vivant?

Le président: Donnez une réponse brève, je vous prie.

M. Steven Clark: La Légion a une excellente relation de travail avec les cadets. Nous les soutenons autant que possible. Nous avons remarqué une énorme lacune lorsque nous n'avons pas pu bénéficier de leur aide pendant la campagne du coquelicot l'année dernière. Nous allons continuer à faire croître cette relation pour qu'elle devienne encore plus forte.

Le président: Merci à tous.

Le prochain intervenant est M. Davidson, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Scot Davidson (York—Simcoe, PCC): Merci, monsieur le président. Je vous en suis reconnaissant.

Comment allez-vous, monsieur Clark? Comment vous portez-vous?

M. Steven Clark: Je vais bien, monsieur Davidson, et vous?

M. Scot Davidson: Très bien. Merci de nous accorder du temps aujourd'hui. On dit souvent que ce dont on se souvient perdure, et je veux vous remercier, vous et la Légion, de tout le travail que vous faites.

Je n'ai pas été à l'étranger depuis des années. C'était drôle, et peut-être que M. Samson écoutera ce point. Les Canadiens adorent être inspirés. La dernière fois que j'étais en voyage, j'étais assis à l'aéroport avec mon neveu et nous avons vu l'avion Disney, et il a dit à son père, « Regarde ça, c'est incroyable ». Nous sommes revenus, et nous avons dû retourner à Orillia pour voir le train de Noël du CP qui traversait la ville.

Je reviens à vos remarques, et la Légion fait de l'excellent travail pour exécuter le programme de bannières et pour faire participer le secteur privé. Je me demandais si vous avez déjà songé à faire équipe avec le CP ou le CN, ou à demander au ministère des Anciens Combattants de construire des wagons avec des anciens combattants, ou à demander à Air Canada de construire quelques avions d'anciens combattants pour célébrer cela. Vous pourriez peut-être parler rapidement de la participation du secteur privé.

M. Steven Clark: Absolument. C'est intéressant que vous le mentionniez. En 2006, la Légion a en fait noué un partenariat avec Air Canada, qui a placé une décalcomanie d'un coquelicot sur un certain nombre de ses avions. Le problème auquel nous nous sommes heurtés était de s'assurer qu'elle puisse rester apposée sur l'avion lorsqu'il traversait l'air à grande vitesse. Elle n'était pas fixée sur la queue de l'appareil; elle était sur la porte, de sorte que toute personne qui montait à bord de l'avion puisse voir le coquelicot. Nous avons fait la même chose avec VIA Rail au cours des trois ou quatre dernières années, en plaçant des coquelicots sur les wagons de train et en mettant des coquelicots à la disposition de tous les passagers de ces wagons.

M. Scot Davidson: Au lieu du message « J'aime Mickey Mouse », j'aimerais bien voir la queue d'un 737 de WestJet illuminée, ou le train de Noël qui a des lumières sur le train du CP. C'est juste une idée.

Deuxièmement, nous avons fait de l'excellent travail aux légions de York—Simcoe, dans ma circonscription, avec les collectes de bouteilles. Je ne veux pas dire que nous buvons trop à York—Simcoe, mais je pense que nous aurions gagné le concours.

Monsieur Clark, deux légions ont communiqué avec moi. Elles étaient très reconnaissantes du financement qu'elles ont obtenu, mais elles communiquent avec moi maintenant et me disent: « Monsieur Davidson, si cette pandémie de COVID continue, ce ne sera pas suffisant. »

Je me demandais simplement si vous pouviez nous dire rapidement à quel point certaines légions que vous connaissez... Même si nous avions le financement, si cette situation se poursuit et qu'elles manquent une autre année, à quel point cela sera-t-il préjudiciable à certaines de nos légions?

M. Steven Clark: Absolument. Ce sera le cas. Lorsque nous avons fait la demande du FUAOV l'an dernier, nous envisagions de couvrir les dépenses pour une période d'environ huit mois. Ces fermetures se sont prolongées bien au-delà — encore cinq ou six mois. Aujourd'hui, à partir de vendredi de cette semaine, 884 autres légions recevront des fonds supplémentaires. Ces fonds aideront, et les légions sont incroyablement résilientes et innovantes pour trouver des idées afin de maintenir leurs activités, mais c'est de plus en plus difficile. Nous devons chercher d'autres moyens.

L'année dernière, la Direction nationale de la Légion a débloqué 3 millions de dollars de ses propres réserves. En mai de cette année, nous verserons une plus grande partie de ce financement aux filiales qui en ont vraiment besoin. Nous devons reconnaître que si nous n'avons pas de filiales et de membres de la Légion, c'est toute notre organisation qui en souffrira.

● (1700)

M. Scot Davidson: Je vous suis reconnaissant de ces remarques.

Je sais qu'à ce comité, nous allons tous certainement accorder tout le temps possible à la Légion.

Troisièmement, je vous demanderais, dans le cadre des relations de la Légion avec Anciens Combattants Canada, si on laisse entendre que cette relation ne fonctionne peut-être pas pour la Légion comme elle le devrait, ou qu'elle fonctionne bien? Avez-vous des suggestions sur la relation que vous entretenez avec Anciens Combattants Canada?

M. Steven Clark: Nous avons une relation très positive et ouverte avec Anciens Combattants. À l'exception de l'année dernière, nous n'avons jamais demandé de financement gouvernemental par l'entremise du ministère, car nous voulons maintenir cette impartialité et cette séparation. Cette année a été extraordinaire, et nous avons donc dû faire ce choix extraordinaire.

À l'avenir, nous ne chercherons plus à obtenir des fonds, espérons-le, mais nous maintiendrons une excellente relation de travail positive, car nous collaborons tous pour atteindre les mêmes objectifs.

M. Scot Davidson: Nous travaillons toujours à réaliser les mêmes objectifs, et si nous devons organiser davantage de collectes de bouteilles, je sais que les petites villes comme la mienne se mobiliseront toujours pour la Légion.

Merci, monsieur Clark. Je vous en suis reconnaissant.

M. Steven Clark: C'est un plaisir.

Le président: Merci, député Davidson.

Le prochain sur la liste est le député Amos, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

[*Français*]

M. William Amos (Pontiac, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins.

Je poserai deux questions.

La première s'inscrit dans le contexte des services rendus par nos militaires canadiens. Je pense à des événements récents survenus dans ma circonscription, Pontiac. À deux reprises, soit en 2017 et en 2019, nous avons bénéficié de leurs services de façon extrêmement importante durant les inondations. C'était un peu étonnant de voir des chars d'assaut sur la route 148, mais c'était la réalité. Je suis sûr que les communautés de Pontiac, que je représente, voudraient trouver une façon de commémorer ce moment et, en particulier, les services rendus par les Forces armées canadiennes lors des inondations.

Ce désir de célébrer les efforts déployés au Canada dans des situations de crise et de désastre naturel a-t-il été exprimé au cours de vos consultations concernant le programme de commémoration?

[*Traduction*]

M. Steven Clark: Il n'y a rien eu à l'échelle nationale, mais un certain nombre de filiales reconnaissent localement les membres de la communauté militaire qui ont fourni une assistance ou une aide extraordinaire. C'est quelque chose que nous encourageons nos filiales à faire.

Il est intéressant de noter que nos filiales sont autonomes. Ainsi, bien que la Direction nationale fournisse des directives en matière de politiques et de procédures, nous ne dirigeons pas réellement les filiales. Nous pouvons certainement les encourager et faire des recommandations, mais c'est aux filiales individuelles de faire ce qu'elles veulent. Quelque chose comme ça est absolument essentiel pour reconnaître ce que la communauté fait pour tous les autres membres de la communauté. C'est l'un des trois piliers de notre mission.

M. William Amos: D'accord, monsieur Clark, il y a donc une ouverture, un intérêt et un appétit. Il s'agit donc de trouver le mécanisme approprié et de faire participer la communauté pour contribuer à donner vie à tout cela.

M. Steven Clark: Tout à fait. Comment la filiale offrira-t-elle cette reconnaissance appropriée, ou la reconnaissance à ces personnes et à ces organisations?

Tant le niveau provincial que le niveau national peuvent fournir de l'aide, des conseils et des recommandations, et c'est quelque chose qu'il est très important de faire parce que la Légion sert la communauté et qu'il y a d'autres personnes qui servent la communauté; nous devons le reconnaître.

M. William Amos: Merci de cette réponse.

Ma deuxième question va dans une direction un peu différente, mais vous comprendrez que la circonscription de Pontiac compte plusieurs centaines de créateurs et d'artistes — des gens qui vivent en créant de la culture. C'est un élément important de l'économie de notre région.

Je me demande dans quelle mesure vous pensez qu'il est important de s'engager avec la communauté des créateurs du Canada dans la mise en œuvre d'activités de commémoration et dans la reconception de la commémoration. C'est une question que je vais poser à nos fonctionnaires également, mais je pense qu'il vaut la peine de s'engager auprès de la Légion, ne serait-ce que pour savoir quels types d'interactions vous avez eues dans le passé avec des secteurs distincts de la communauté de créateurs du Canada, la communauté artistique, dans la reconception de la commémoration.

● (1705)

M. Steven Clark: Absolument. Il est très important que nous fassions participer chaque communauté, et je parle ici de groupes de personnes par opposition à une municipalité, à ce que la Légion fait en matière de commémoration.

Nous avons engagé probablement environ une dizaine d'artisans autochtones différents qui participent à la fabrication de coquelicots pour notre distribution, qu'ils soient en peau de phoque, en foin d'odeur ou perlés. C'est un moyen absolument merveilleux de diffuser le message à plus grande échelle et d'attirer ces artisans. De même, nous nous sommes adressés à des artisans très compétents dans le domaine de la métallurgie afin de les inciter à communiquer l'importance de la commémoration et à promouvoir cette communauté.

Il y a une compagnie de théâtre avec laquelle nous avons discuté du Projet Monarques. Elle parcourt le pays en organisant des ateliers avec des personnes qui ont été touchées par le syndrome de stress post-traumatique ou un traumatisme lié au stress opérationnel. Les membres de la compagnie recueillent les pensées et les paroles des gens et les transforment en une production théâtrale.

Ce ne sont que des exemples d'autres moyens de toucher le plus grand nombre de personnes possible en intégrant, là encore, ces comportements existants.

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Le prochain intervenant est le député Doherty pour cinq minutes.

M. Todd Doherty: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Clark, de votre témoignage.

Pendant que notre président souriait et parlait de Fortnite, j'envoyais des textos à mon fils. Il travaille dans le domaine de la conception de jeux, tout comme ses amis. Je lui demandais s'ils avaient conçu ce jeu ou s'ils avaient participé à sa conception, parce que l'un de ses amis a travaillé sur Fortnite, et j'étais très fier, en fait, lorsque vous l'avez mentionné. Je ne le savais pas, même si je sais qu'une tonne de travail se fait en termes de commémoration.

Dans le peu de temps dont je dispose, je veux parler de deux ou trois sujets. Je suis le petit-fils de deux anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. Aucun d'eux n'a parlé de son service, car c'était trop traumatisant. Il y a quelques années seulement, presque 15 ans après son décès, j'ai appris la participation d'un de mes grands-pères à la « Brigade des diables ». Il était l'un des tout premiers membres des forces spéciales et enseignait le combat aux armes légères.

Monsieur Clark, le travail que vous faites est très important. La Légion était-elle incluse dans le financement prévu dans le dernier budget?

M. Steven Clark: La Légion à proprement parler ne l'était pas, mais nous avons été très satisfaits du financement d'autres initiatives, telles que des fonds supplémentaires pour la santé mentale, pour les traumatismes sexuels en milieu militaire et pour un certain nombre d'initiatives visant à lutter contre l'itinérance des anciens combattants. Cela n'aidera pas la filiale de la Légion elle-même, mais cela contribue grandement au travail de la Légion.

M. Todd Doherty: Je vous suis reconnaissant de ces observations. C'est exactement là où je voulais en venir. Comme vous le savez sans doute, je suis un défenseur infatigable de la santé mentale et de ceux qui ont servi notre pays et nos communautés.

Il existe un programme de la Légion — le Réseau de transition des vétérans — dans le cadre duquel vous travaillez sans relâche pour soutenir ceux qui luttent en silence et souffrent en silence. Je me demande s'il existe une possibilité pour la Légion de demander un financement supplémentaire pour ce programme. Comme vous l'avez dit tout à l'heure, seuls 6 % des programmes sont ouverts actuellement, et 77 % de vos portes sont fermées. C'est un vide énorme dans notre réseau, car la Légion sert tellement de personnes et fournit ces services.

J'aimerais entendre vos observations à ce sujet.

M. Steven Clark: En tant qu'organisation, nous n'avons pas demandé de financement dans ce but précis. Au début, au moment de la création du Réseau de transition des vétérans, nous avons apporté un grand soutien financier. Nous avons fait don d'un demi-million de dollars pour lancer ce programme, car nous en reconnaissions la valeur. Depuis, notre commandement de la Colombie-Britannique/Yukon a versé un autre million de dollars à ce programme. Cette somme provient du Fonds du coquelicot.

Nous n'avons pas sollicité de fonds supplémentaires en tant qu'organisation, mais nous soutenons et approuvons ces programmes à la demande de ces entités précises.

● (1710)

M. Todd Doherty: Monsieur Clark, connaissez-vous le mouvement visant à introduire au Canada la ligne 988, une ligne d'assistance nationale simple de prévention du suicide à trois chiffres?

M. Steven Clark: Je suis désolé. Je ne le connais pas.

M. Todd Doherty: C'est très semblable au 911 ou au 411: un numéro simple à trois chiffres conçu pour éliminer l'obstacle auquel se heurtent les personnes en difficulté qui veulent vraiment demander de l'aide.

Pensez-vous que l'élimination de tout obstacle à la santé mentale est importante, et que la ligne 988 est un service qui pourrait être bénéfique?

M. Steven Clark: Tout à fait. Nous devons supprimer ce préjugé.

Il y a trois ans, en 2018, la Légion a nommé Mme Anita Cenerini comme Mère nationale de la Croix d'argent. Elle était la mère du soldat Thomas Welch, le premier soldat d'Afghanistan à mourir par suicide. Nous devons amener cette discussion à une conversation ouverte, et c'est une façon de le faire. Il y en a d'autres, et le 988 serait un énorme pas en avant.

M. Todd Doherty: Monsieur Clark, je vous remercie, ainsi que les 248 000 membres de notre Légion, tous vos bénévoles, qui font 600 000 heures ou plus, des millions d'heures, de service chaque année. Je suis membre de la filiale 43 ici à Prince George. Il y a aussi la filiale 139 et la filiale 94 dans ma région, et je ne saurais trop vous dire à quel point je vous suis reconnaissant du travail que vous et les anciens combattants de notre région faites.

M. Steven Clark: Un grand merci à vous.

Le président: Merci beaucoup.

Les cinq prochaines minutes sont au député Fillmore, s'il vous plaît.

M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Clark, merci beaucoup. En tant que seul témoin pendant une heure, avec 12 députés qui vous posent des questions rapides, vous vous en sortez remarquablement bien. Merci de votre lucidité, et surtout, de votre incroyable travail.

À un moment donné dans votre témoignage, vous avez tiré la sonnette d'alarme: si nous n'avons pas de légions et de filiales, où en sommes-nous?

Je vois le travail des légions à Halifax: la Légion de Spryfield, la Légion de Vimy et la Légion de White Ensign. La Légion de Vimy assure la garde du drapeau lors de nos principales activités du jour du Souvenir. La Légion de Spryfield est devenue un salon pour la communauté qui s'y trouve. Les programmes qui soutiennent les anciens combattants sont très importants, avec la famille élargie et tous les avantages qui en découlent. Cependant, les légions facilitent aussi la commémoration, n'est-ce pas? Elles communiquent les histoires, que ce soit dans le cadre d'une tradition orale ou de ce qui se trouve sur le mur de la Légion, ou encore en se présentant pour la garde du drapeau lors d'activités importantes.

Nous voyons le nombre de membres chuter. Je pense en particulier à la Légion de White Ensign. Les membres ont tout essayé, en organisant des soirées barbecue et en faisant venir différents types de musique, en essayant de recruter des membres plus jeunes pour continuer à faire du bon travail. Ils avaient beaucoup de mal à le faire. Ce n'est pas ma vraie question.

Si vous avez des suggestions sur la façon dont nous pouvons augmenter l'adhésion des jeunes dans nos légions locales, j'aimerais beaucoup les entendre, ou savoir comment nous pouvons aider, s'il y a un programme que VAC pourrait entreprendre qui pourrait aider d'une certaine façon.

Si vous avez une réponse à cette question, c'est formidable, mais je veux vraiment vous parler des monuments commémoratifs physiques. Par exemple, à la Légion de Spryfield, il y a un monument commémoratif en granit. Je ne sais pas qui l'a payé ni comment il est entretenu, mais il y a un certain nombre de monuments commémoratifs autour de Halifax, comme il y en a dans les villes et villages du pays, qui sont apparus de façon organique.

Comme je l'ai mentionné lors de la dernière réunion du comité, l'ancre du NCSM *Bonaventure* se trouve à Halifax. Une équipe très courageuse de survivants de la catastrophe du NCSM *Kootenay* l'a fait rénover pour le 75e anniversaire du *Kootenay*, mais on ne savait pas très bien qui était responsable et qui devait payer. En fin de compte, tout s'est arrangé, mais ce n'était pas clair.

Je me demande si vous pouvez nous donner un aperçu de la façon dont nous pouvons mieux prendre soin de ces petits monuments commémoratifs. Les monuments les plus prestigieux font la une des journaux le jour du Souvenir, mais je m'interroge sur ces petits monuments communautaires.

Merci.

● (1715)

M. Steven Clark: Je sais que, il y a un certain nombre d'années, un répertoire national des monuments commémoratifs de tout le pays rassemblait des images et des renseignements qui permettaient de localiser ces monuments et de savoir qui en était responsable ou qui en faisait l'entretien. J'ignore ce qu'il en est advenu, s'il est encore valide ou actuel.

Pour ce qui est des monuments commémoratifs communautaires, ils pourraient appartenir à la Légion ou à d'autres propriétaires, mais, peu importe, une succursale locale de la Légion est en mesure de contribuer financièrement à l'entretien de ces lieux, s'ils devaient se retrouver dans un certain état de délabrement ou s'ils devaient avoir besoin de travaux. Il importe beaucoup que nous le fassions. Peu importe le propriétaire, la Légion se tient prête à donner le coup de pouce nécessaire.

Peut-être pourrais-je rapidement revenir à ce que vous disiez sur votre méthode pour attirer les jeunes. Ça présente des difficultés. J'ai trouvé des exemples de méthodes innovantes de certaines succursales.

Ainsi, celle de Fredericton a transformé l'une de ses salles de réunion en un centre de jeux, qu'elle a remplie d'appareils Xbox et de grands écrans de télévision. Comme elle est située près de la base de Gagetown, elle a attiré de jeunes militaires qui ont pu apprendre ce que la Légion pouvait pour eux. Qu'importe s'il sont membres, pourvu qu'ils en connaissent l'existence et sachent qu'elle sera là en cas de besoin.

M. Andy Fillmore: Merci.

Je m'arrête ici sans me prévaloir du temps qui me reste.

Le président: Très bien. Merci.

Monsieur Desilets, vous disposez de deux minutes et demie.

[*Français*]

M. Luc Desilets: Merci, monsieur le président.

Monsieur Clark, ce que vous nous racontez est vraiment passionnant.

J'aimerais obtenir une petite clarification. Le gouvernement a injecté 14 millions de dollars dans le Fonds d'urgence à l'appui des organismes de vétérans.

D'après vous, était-ce un montant suffisant? Est-ce que cela répondait à la demande?

[*Traduction*]

M. Steven Clark: Non. La Légion en avait demandé 30. 14 millions, c'est considérable, et ça nous permettra certainement de nous débrouiller, mais ce n'était pas le montant espéré.

[*Français*]

M. Luc Desilets: Dans ce cas, pourriez-vous m'éclairer?

On n'a jamais assez d'argent. Je vous comprends et je sais que les besoins sont criants.

Deux filiales de la Légion se trouvent dans ma circonscription. Elles souffrent toutes les deux et elles continuent de souffrir, même si elles ont obtenu de petits montants provenant de cet investissement. Les besoins sont là et vous souhaitiez obtenir plus d'argent.

Pouvez-vous alors m'expliquer pourquoi vous avez dit que vous ne solliciteriez pas plus d'investissements?

[*Traduction*]

M. Steven Clark: Absolument. Après que nous aurons terminé la distribution de la troisième et dernière tranche des 14 millions, nous opérerons un tri de nos succursales pour en déterminer la situation financière. Jusqu'ici, nous avons seulement déterminé lesquelles étaient ouvertes. Nous devons mesurer la viabilité financière des succursales avant d'élaborer nos plans pour l'avenir.

[*Français*]

M. Luc Desilets: Selon votre lecture de la situation, quel est le pourcentage approximatif des filiales de la Légion qui sont en danger extrême? J'entends par là les filiales qui sont fermées ou qui sont sur le point de l'être.

[*Traduction*]

M. Steven Clark: Tout dernièrement, nous avons fait évaluer la viabilité — pas la viabilité financière, mais la simple viabilité — de nos succursales. Nous en avons près de 1 400, et 661 avaient grand besoin d'une plus grande aide financière. Nous nous focaliserons sur elles.

[*Français*]

M. Luc Desilets: Je vous remercie infiniment, monsieur Clark.

Je n'ai plus de question à poser, monsieur le président.

[*Traduction*]

Le président: Excellent! Merci beaucoup.

Madame Blaney, vous disposez de deux minutes et demie.

Mme Rachel Blaney: Je tiens également à reconnaître que vous avez dû répondre à des questions pendant une heure complète. Je vous en suis vraiment reconnaissante.

Je représente, bien sûr, onze succursales de la Légion de ma circonscription. Beaucoup se trouvent dans de très petites communautés et elles ne manquent pas d'étonner par l'appui qu'elles y fournissent et le travail qu'elles y font. Elles sont une partie essentielle, souvent le cœur, de la communauté.

Je suis curieuse de savoir, si vous voulez bien le dire, si la Légion peut faire connaître ses pratiques exemplaires d'organisation des différentes formes de souvenir. Parfois, l'esprit est fort et la chair est faible. La ferveur de certains doit composer avec l'âge. Je suis seulement curieuse de savoir comment nous pouvons les appuyer dans les circonstances actuelles qui sont vraiment importantes et parfois effrayantes, comme la COVID.

Je sais que vous faites de votre mieux pour conserver le moral et l'espoir de tous. Vos ressources, pour assurer leur stabilité, sont limitées. Nous voulons absolument ne pas les perdre. Pourriez-vous expliquer comment vous communiquez vos pratiques exemplaires efficaces en matière de souvenir?

● (1720)

M. Steven Clark: C'est tellement important. En vue de la période de manifestations pour le Souvenir de l'année dernière, nous avons demandé à toutes nos directions provinciales de recueillir des renseignements auprès de leurs succursales sur leurs projets et leurs activités. Nous avons publié tous ces renseignements sur notre site Web. Nous les avons communiqués par courriels envoyés à toutes les succursales, ce qui permet à toutes de savoir ce que toutes font.

Les bonnes idées sont tellement nombreuses, et nous devons les communiquer entre nous. Personne ne veut les garder pour soi. Tous veulent faire connaître ce qu'ils font. L'occasion est belle pour le faire.

Nous sommes également entrés en rapport avec nos organisations sœurs à l'étranger, par exemple la Légion royale britannique et la Royal New Zealand Returned and Services Association, pour connaître exactement leurs projets. Nous pouvons mettre en commun, dans toute l'organisation, ce que les autres font en pareilles circonstances. Nous pouvons donner des idées aux succursales.

Mme Rachel Blaney: Je comprends. C'était ma dernière question. Mais je voudrais dire que j'ai beaucoup apprécié la rapidité avec laquelle la Légion nous a obtenu de magnifiques masques. J'étais si fière de pouvoir en acheter un bon nombre, de les distribuer et de m'assurer que nous nous souviendrions du passé. Merci pour avoir réagi si rapidement à la COVID.

Merci.

M. Steven Clark: Je vous en prie.

Le président: Merci beaucoup, madame Blaney.

J'espérais m'arrêter ici. À moins que quelqu'un ne s'y oppose, je dois examiner quelques travaux à faire du Comité. Mais nous disposons de quelques minutes.

Le prochain intervenant sur la liste est Mme Wagantall. Avez-vous une petite question?

Mme Cathay Wagantall: Non, tout va bien.

Je voulais seulement dire que je viens d'une circonscription rurale qui compte un grand nombre de succursales de la Légion à qui j'ai dit que leurs membres devaient voter pour moi pendant de nombreuses années à venir pour que je puisse assister à chacune des si précieuses cérémonies du jour du Souvenir.

Monsieur Clark, j'aime bien ce que vous faites et je vous en remercie.

M. Steven Clark: Je vous en prie.

Le président: Voilà un bel état d'esprit pour conclure.

Je tiens à vous remercier, monsieur Clark. Seul pendant une heure complète, vous avez abattu une grosse tâche, qui était utile.

Je représente la circonscription de Cambridge, patrie du grand peintre Dave Sopha, à qui nous devons les *Portraits honorifiques*. Vous avez certainement eu l'occasion de le rencontrer et de contempler son oeuvre. Actuellement, il affronte l'épreuve d'un cancer de stade 4, mais si vous pouvez l'inclure dans vos discussions sur le prochain jour du Souvenir, je serai heureux d'y participer.

Je remercie mes collègues de leur indulgence.

Merci beaucoup, monsieur Clark, de votre participation.

Pour le Comité, j'ai deux sujets de discussion avant que nous ne levions la séance.

Nous avons un projet de budget au montant de 2 500 $, pour notre prochaine étude sur les chiens de service destinés aux anciens combattants. Vous plaît-il d'adopter ce budget? Y a-t-il des objections?

Il n'y a pas d'objection.

Pendant que nous y sommes, nous devons fixer un délai pour les témoins. Je propose que ce ne soit pas plus tard que le jeudi 6 mai, à 16 heures, c'est-à-dire jeudi prochain. Ce délai est-il suffisant pour la convocation des témoins choisis? Nous pouvons activer un peu l'opération, mais nous pouvons le faire de manière à ce qu'ils soient prêts à participer. Quelqu'un est-il contre le délai proposé du 6 mai?

Mme Rachel Blaney: Monsieur le président, je ne crois pas, mais je ne suis pas absolument certaine. Je me demande si nous pouvons le reporter à vendredi. Cette journée de différence compterait vraiment pour nous.

Le président: Monsieur le greffier, y a-t-il une raison pour laquelle nous ne pouvons pas le faire vendredi?

Le greffier du Comité (M. Benoit Jolicoeur): Vendredi, ça devrait aller.

Le président: Excellent! Je vous remercie tous beaucoup. Ça été une belle séance.

Si vous avez remarqué, j'ai un nouveau bureau qui me permet de travailler debout, et c'est la première séance à laquelle je participe sans être assis tout le temps. Je pourrai le faire sous peu.

Je vous remercie tous ainsi que toutes les personnes qui, à Ottawa, ont permis le bon déroulement de la séance sans problèmes techniques.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca